

A propos d index

Autor(en): **Vuilleumier, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation**

Band (Jahr): **48 (1972)**

Heft (1): **Begegnung mit dem Buch : vierundfünfzig Anmerkungen und acht Zeichnungen = Rencontre avec le livre : cinquante-quatre essais et huit dessins**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos d'index

Cher Monsieur,

Il serait certes souhaitable que quelqu'un prenne une bonne fois la peine de parler de l'importance des index, tables et autres instruments annexes des livres. Que vous ayez pensé à moi, j'en suis flatté, mais les quelques considérations que je pourrais tirer de mon expérience sont si dépourvues d'originalité que j'hésite à les soumettre à vos abonnés.

Les quelques considérations que je pourrais tirer de mon expérience sont si simples, si dépourvues d'originalité que je n'oserais jamais les soumettre à vos abonnés.

De quoi aurais-je l'air si je leur déclarais, par exemple, que, pour rendre tous les services que le public attend d'eux, les livres savants, les gros manuels, les bonnes revues, les bibliographies, en un mot tous les ouvrages de consultation, doivent comporter des répertoires bien faits (index des matières, index historique, géographique, table générale, table analytique, etc.) et que ces répertoires sont bien faits si seulement celui qui les utilise y trouve rapidement les renseignements qu'il cherche ou les renvois aux pages qui l'intéressent?

Vous seriez le premier à rire et à vous demander si je ne me moque pas du monde. Avait-on besoin de moi pour découvrir pareille banalité? Ne sait-on pas ce que sont les index, à quoi ils servent et comment on les rédige depuis le temps qu'on en joint aux livres?

Et pourtant, si j'acceptais votre proposition, c'est par cette sorte de vérité élémentaire que je commencerais. N'en est-il pas des index comme de presque toute chose? Chacun croit savoir parfaitement de quoi il s'agit et comment il faut s'y prendre, mais au fond n'a que des vues sommaires et vagues. Ou bien (et le résultat ne vaut pas mieux) on sait de quoi il retourne, mais on l'oublie ou on n'en tient pas compte quand on se met au travail.

Voyez combien d'index, dans des ouvrages savants, méthodiques et qui font autorité, ne répondent qu'imparfaitement aux besoins des chercheurs! Examinez la plupart des tables des noms cités. Vous y trouverez assez aisément les renvois aux passages qui vous intéressent tant que vos recherches porteront sur des personnes dont le nom ne paraît pas souvent dans l'ouvrage. Mais pour celles qui y sont fréquemment mentionnées, ce sera une toute autre affaire. Vous serez renvoyé à trente, quarante pages différentes. Vous devrez en parcourir les trois quarts et peut-être davantage avant de tomber sur celles que vous cherchez. Imaginez que le cas se produise vingt fois dans la même journée. Ne serez-vous pas exaspéré, désespéré?

Ces imperfections (et d'autres, naturellement, dont je ne vais pas dresser la

liste), vous les rencontrez aussi dans beaucoup de bibliographies. Les notices catalographiques y sont rédigées avec soin, mais les tables dont vous avez absolument besoin pour les repérer laissent souvent à désirer. Si elles vous permettent de trouver les titres que vous cherchez, elles ne vous aident guère à les trouver rapidement. Elles vous condamnent plutôt à saisir, ouvrir et remettre en place des quantités de volumes pour un profit bien maigre.

Mieux faites, elles vous auraient épargné perte de temps et accès de mauvaise humeur. Il eût suffi de quelques références analytiques ajoutées aux chiffres de renvoi.

Pourquoi ces références manquent-elles? Pourquoi arrive-t-il même à certaines tables de pécher à la fois par de tels défauts et par des excès inutiles? (J'ai eu entre les mains un gros ouvrage sur Pestalozzi dans l'index duquel figure le nom de Pestalozzi lui-même, suivi d'une série impressionnante de chiffres et sans aucune référence analytique.)

Cela signifie-t-il que ma petite définition du répertoire bien fait n'est pas si universellement admise qu'on pouvait croire et qu'il n'était pas si bête que ça de la donner? Ou bien n'a-t-on pas pu en tenir compte?

On désirait un index. On avait bien vu qu'il était nécessaire et on voulait probablement en faire un instrument efficace. Mais c'est long et fastidieux à rédiger, un index. On n'a pas le temps. On confie la besogne à un secrétaire, avec quelques directives sommaires. Le secrétaire fait ce qu'on lui demande, pas plus. Il ne connaît peut-être pas bien la matière de l'ouvrage, etc.

Si l'index est celui d'un périodique ou d'une bibliographie courante, son rédacteur y est attelé à longueur d'année. Il est tenu par des délais. Il est toujours pressé, il cherche à simplifier sa tâche. Tout son effort est tourné vers la vitesse d'exécution. Il en oublie pour quoi et pour qui il travaille. En fin de compte, le temps qu'il gagne, il va le faire perdre aux autres.

L'idéal serait que les auteurs établissent eux-mêmes les index de leurs ouvrages. Qui le ferait mieux? Ils devraient au moins diriger de près le travail et n'en charger que des collaborateurs compétents, connaissant la matière, habitués aux recherches, capables de se mettre à la place de ceux à qui les index sont destinés et de résister aux dangers des simplifications dont ils seraient seuls bénéficiaires.

Eric Vuilleumier